Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Hausse du prix de l’énergie : quel impact sur les transports de la Région Sud ?



La hausse du prix de l’énergie touche forcément les transports. En 2023, les tarifs de ces derniers devraient par conséquent augmenter. Pour éviter une hausse trop importante, la Région Sud va prendre en charge une partie des surcoûts de ses transports.

Malgré la hausse du prix de l’énergie, la Région Sud a décidé de maintenir l’intégralité de son offre de transports, c’est-à-dire près de 550 TER et plus de 1 700 cars par jour. Les surcoûts liés à la hausse du prix de l’énergie devraient représenter 30 millions d’euros pour les transports régionaux en 2023.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Ainsi, la Région Sud a annoncé prendre en charge 80% de ces surcoûts, ce qui équivaut à environ 24 millions d'euros. Les 6 millions d'euros restants nécessiteront une hausse limitée des tarifs sur les transports régionaux. Ainsi, le prix des billets unitaires, principalement achetés par les vacanciers, va augmenter de 5,68%, et les tarifs des abonnements Zou! de 3%. Cette potentielle hausse des prix va faire l'objet d'un vote en assemblée plénière le vendredi 16 décembre prochain.

V.A.

'Ville amie des animaux', le nouveau label de la Région Sud



Plus d'une personne sur deux possède au minimum un animal de compagnie en Provence-Alpes-Côte

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

d'Azur. Si ces compagnons représentent une source de bien-être pour leur propriétaire, les associations luttent quotidiennement contre leurs abandons qui ne diminuent pas. Selon l'association Peta France (People for the Ethical Treatment of Animals), plus de 100 000 animaux sont abandonnés chaque année en France, dont 60 000 d'entre eux durant la période estivale. Dans ce cadre, la Région Sud lance le label 'Ville amie des animaux'.

« Nous avons d'ores et déjà mis en place un Plan d'accompagnement pour les associations de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui recueillent, soignent et replacent des animaux de compagnie et des équidés, a expliqué le président de la Région Sud Renaud Muselier. Avec la création de ce label, nous rappelons que la Région est engagée pour le bien-être animal ! »

Ainsi, ce nouveau label s'articulera autour de deux points : l'animal heureux dans la ville et le citoyen heureux avec son animal. Le premier s'appuiera sur l'amélioration de l'espace communal pour des structures plus adaptées aux animaux, telles que des parcs à chiens, des abris pour chats errants, ou des actions de sensibilisation. Le second, quant à lui, reposera sur le soutien et la valorisation du rôle des chiens d'assistance pour les personnes en situation de handicap, le soutien des initiatives permettant la prise en charge et l'accueil temporaire des animaux de compagnie des personnes hospitalisées ou en détention, et la mise en place d'une garde à cheval pour policiers municipaux. Pour obtenir ce label, les communes devront candidater en remplissant un questionnaire qui permettra d'évaluer les actions menées en faveur des animaux de compagnie et des équidés sur leur territoire.

V.A.

La Région Sud met en place un dispositif pour recruter les jeunes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Pour pallier les difficultés d'embauche du côté des entreprises, et de recherche d'emploi du côté des jeunes, la Région Sud met en place le dispositif 'Adoptez un jeune'.

Ce dispositif, qui permet d'accompagner les entreprises et auto-entrepreneurs de moins de 10 salariés, les associations caritatives sous contrat avec la Région ou encore les ligues et comités régionaux adhérents à des fédérations sportives, se compose de trois aides différentes :

- les entreprises ou associations qui recrutent des étudiants boursiers peuvent bénéficier d'une aide allant de 600€ pour les contrats inférieurs à 2 mois jusqu'à 1 300€.
- une aide de 200 € par mois de stage directement attribuée à l'entreprise.
- 2 000 € d'aide par contrat de 6 mois minimum destinés à des jeune de moins de 30 ans.

« Trouver un stage, avoir un job étudiant pour financer ses études, décrocher son premier emploi, sont des étapes essentielles pour que nos jeunes entrent dans la vie active, explique Renaud Muselier, président de la Région. La Région Sud fait de la bataille pour l'emploi une priorité absolue. » Ainsi, le dispositif 'Adoptez un jeune' profite aux jeunes qui peinent à s'inscrire dans le monde professionnel, et incite les entreprises à leur faire confiance pour une insertion professionnelle pérenne.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

La situation financière de la région confortée par la notation de Fitch ratings



L'agence de notation financière américaine Fitch ratings vient de confirmer la notation financière de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette dernière a attribué la note de 'AA-' avec une perspective 'stable'

« Depuis maintenant 2 ans, le cabinet Fitch Ratings maintient la notation AA- attribuée à la Région Sud, se félicite Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette notation vient conforter la stratégie de gestion financière que nous appliquons depuis 2016 et récompense notre engagement à assainir les finances d'une collectivité qui était, à notre arrivée, l'une des plus endettées de France. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

« La région Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie de sources de recettes stables avec de solides perspectives de croissance à long terme, constate notamment Fitch Ratings. Les recettes de gestion sont principalement constituées de recettes fiscales prévisibles et dynamiques (80% de ses recettes de gestion en 2020) et de transferts de l'Etat (AA/Négative) avec un faible risque de contrepartie (18%). »

Contrôle strict des dépenses et relance du territoire

« Cette bonne gestion nous permet d'engager toutes nos forces dans la relance de notre territoire, poursuit pour sa part Renaud Muselier. En investissant dans des projets d'avenir, en renforçant nos engagements en matière de transition énergétique, en accompagnant les acteurs économiques et les secteurs qui créeront l'emploi de demain, cette solidité financière nous permet aujourd'hui, d'agir concrètement pour le bien-être des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur. »

« La région Provence-Alpes-Côte d'Azur exerce un contrôle strict sur ses dépenses, confirme l'agence de notation anglo-saxonne. Sur la période 2015-2020 les dépenses de gestion ont augmenté de 1,4% par an en moyenne malgré les effets de la pandémie en 2020, contre 1,7% pour les recettes de gestion. Les dépenses de la région sont principalement non-cycliques et peu susceptibles de croître en cas de ralentissement économique (investissements prévus de longue date, transports, lycées). En 2020, dans le contexte exceptionnel de la pandémie, la région a choisi d'accroître ses dépenses pour soutenir l'emploi local, le secteur privé et les opérateurs de transport. Cela a toutefois été partiellement compensé par la baisse d'autres dépenses. »

L.G.

La Région va financer des appareils de contrôle du Passe sanitaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Sous réserve d'une approbation du texte de loi par le Conseil constitutionnel, la présentation d'un passe sanitaire à jour est sur le point de devenir la norme pour pouvoir accéder à la vie en société qui nous a tant manqué depuis 18 mois.

En conséquence, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) va s'engager aux côtés de tous les professionnels des secteurs touchés par ces restrictions pour leur permettre de se préparer à ces bouleversements, à commencer par nos restaurants, cafés, lieux de culture, espaces de loisirs…
« Parmi les grands enjeux, la question de la vérification du passe sanitaire à l'entrée de ces espaces est extrêmement importante, explique la Région. Pour beaucoup, la mise à disposition de personnels spécifiquement dédiés à cette tâche est impossible, dans un contexte déjà très tendu en termes de main-d'oeuvre. »
Pour palier cette difficulté et éviter les fermetures, la Région offrira dès la rentrée un cofinancement pour toute acquisition d'appareils de vérification du passe sanitaire à l'entrée des établissements.
« Il en va du maintien de notre vie sociale, complète Renaud Muselier, président de la Région et président délégué des régions de France. La quatrième vague est là, le passe sanitaire est là : soit on choisit de tout refermer et de renoncer à la vie, soit on s'adapte et on oublie le stop and go ! Après avoir longuement échangé avec les professionnels de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme, représentés par l'UMIH (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie), nous avons considéré que le maintien de l'activité devait être la priorité. Ces appareils de vérification vont y contribuer, et les semaines à venir seront décisives. »
« Beaucoup de restaurateurs veulent déjà acquérir ces machines avant le 9 août, et l'aide de la Région est la bienvenue, se félicite pour sa part Bernard Marty, président de l'UMIH de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous voulons avant tout pouvoir garder nos établissements ouverts, et toute initiative qui pourra

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

nous y aider est bonne à prendre. Certains de ces appareils sont également capables d'organiser la désinfection des mains, des objets, et la purification de l'air – on va s'organiser et tout faire pour rester ouverts ! »

5 millions de masques distribués par la Région à partir de jeudi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur va recevoir une cargaison de 5 millions de masques chirurgicaux mercredi 22 avril prochain. Le lendemain, ces masques seront distribués selon les modalités établies par le comité d'éthique sanitaire réunissant le Conseil régional ainsi que l'ARS (Agence régionale de santé).

« Depuis le 21 mars, les collectivités territoriales ont obtenu du Gouvernement le droit d'acquérir des masques sur les marchés internationaux, explique Renaud Muselier, président de la Région. Immédiatement, et dès le 22 mars, nous avons passé une commande importante de 5 millions de masques. »

L'occasion pour le président de la Région de remercier publiquement le Gouvernement français et le groupe marseillais CMA-CGM grâce à qui le Conseil régional a pu consolider la commande et ainsi que le volet logistique, via sa filiale Ceva Logistics. « Grâce à ce travail collectif, nous avons pu sécuriser cette filière, avec un intermédiaire local particulièrement fiable et honnête », insiste Renaud Muselier qui n'a pas oublié les masques rachetés au triple du prix par des intermédiaires américains sur le tarmac même des aéroports chinois juste avant leur chargement à destination de la France.

Priorité aux soignants, aux forces de l'ordre et aux petites communes

Le Conseil régional et l'ARS ont souhaité que cette répartition soit menée dans la plus grande transparence et bâtie autour de principes clairs avec « une priorité absolue aux soignants et à tous ceux qui les accompagnent dans cette mission », « un geste significatif pour les forces de l'ordre chargées de faire respecter le confinement » ainsi qu'un soutien aux petites et moyennes communes de la région.

« Il s'agit de les aider à mettre en place des dispositifs de solidarité et à préparer les phases de déconfinement », assure le président de la Région.

Dans le détail, 3,5 millions de masques seront distribués aux soignants de Provence-Alpes-Côte d'Azur (2 millions pour les établissements sanitaires et médico-sociaux et 1,5 million pour les pharmacies ainsi que les médecins, infirmiers, pharmaciens, biologistes, kinés, aides à domiciles indépendants, dentistes…), 500 000 pour les forces de l'ordre et 1 million pour les 900 communes de la région de moins de 20 000 habitants, avec un plancher de 100 masques par commune, au prorata de leur population.

30 000 masques commandés par Sorgues

Dans le même temps, la municipalité de Sorgues vient de commander 30 000 masques et lance un appel aux couturières afin de pouvoir faire face à l'éventuel déconfinement progressif prévu à partir du 11 mai prochain avec le port du masque recommandé, voire obligatoire. Dans cette optique, la Ville de Sorgues a commandé 30 000 masques. Un approvisionnement qui comprendra 20 000 masques en tissu, et donc réutilisables, et 10 000 masques médicaux.

Par ailleurs, la Ville a acquis tissu, fils et élastiques et propose d'offrir le matériel ainsi qu'un patron homologué par l'Afnor (Association française de normalisation) à toutes les personnes qui voudraient confectionner bénévolement des masques à leur domicile où le matériel pourra leur être livré.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

En parallèle, un atelier de confection a été mis en place au sein de la salle des fêtes pour permettre à des agents municipaux bénévoles de participer à l'opération. Ces agents municipaux auront également pour mission de préparer les commandes des couturières à domicile. L'installation de machines à coudre sur place permettra également d'accueillir les couturiers(ères) ne disposant pas de l'outil de fabrication et souhaitant s'inscrire dans cette démarche. Naturellement, sur place, l'ensemble des mesures barrières seront scrupuleusement respectées avec une distance entre les postes de réalisation, des lingettes désinfectantes ainsi que du gel hydroalcoolique et des masques seront mis à disposition. Pour participer à cette opération, il faut contacter le 06 42 54 23 58.

140 000 masques pour la Cove

Même stratégie pour la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) qui a aussi commandé 140 000 masques, soit 2 par habitants. Pris en charge financièrement pour moitié par la Cove, et pour l'autre moitié par chacune des communes selon leur nombre d'habitants, la distribution sera organisée dans chaque commune selon des modalités qui permettront la protection de tous. Une mobilisation publique qui n'empêche cependant pas les initiatives individuelles locales. Ainsi, Patricia Vautrin, couturière autodidacte installée à Carpentras disposant de sa propre marque 'Chat noir', a gracieusement offert 100 masques au personnel de la Cove. Ces protections ont été remises aux agents de ramassage assurant la collecte des déchets et au service Petite Enfance accueillant les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise.

L'Isle-sur-la-Sorgue et Cavaillon également

De son côté la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue et la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) se sont engagées à fournir des masques de protection à l'ensemble des habitants du territoire intercommunal.

En marge de l'action de collectivité, là aussi on assiste à de nombreuses initiatives privées comme celle d'un médecin, d'une association et d'une commerçante de l'Isle-sur-la-Sorgue qui, avec l'appui de la Ville, ont lancé un projet bénévole pour permettre la fabrication à large échelle de masques de protection grand public en tissu à destination des habitants.

Rappelons qu'il y a quelques jours, c'est la ville de Cavaillon qui a commandé 30 000 masques, un pour chaque Cavaillonnais. Des masques 'made in France' commandés auprès d'une société hexagonale utilisant notamment un textile écocertifié 100 % coton.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Comment les collectivités territoriales viennent en aide aux entreprises Vauclusiennes ?

Les représentants de la Région, de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, des Chambres des métiers et de l'Agriculture, du Département, du Grand Avignon et de la Ville ont examiné les mesures financières prises au plan national et régional pour soutenir les entreprises Vauclusiennes. Extraits de ce qu'ils ont convenu de faire ensemble.

En complément du Fonds Covid-Résistance

En complément de la création du Fonds Covid-Résistance, les quatre collectivités : Région, Département, Agglomération et Ville ont décidé de maintenir leurs aides au tissu culturel, en particulier pour les festivals, en fonction des charges fixes et des engagements déjà actés par les organisateurs et de l'absence de recettes en billetterie. En sus de sa participation au Fonds Covid-Résistance, le Grand Avignon prévoit 500 000€ supplémentaires pour ces dispositifs territoriaux et sera accompagné financièrement par le Département.

Fonds Covid-Résistance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Pour mémoire, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignation) a créé un fonds d'aide régional intitulé 'Covid résistance' de 10M€, invitant chaque territoire à y adhérer en engageant 2€ par habitant abondés de 2€ supplémentaires par la Région au profit des entreprises desEPCI (Etablissement public de coopération intercommunale)

Tous les détails sur : https://www.echodumardi.com/economie/la-region-le-departement-les-etablissements-publics-entrent-en-resistance-contre-le-covid-19/

Pour les entreprises fragilisées non éligibles aux dispositifs

La CCI renseignera les collectivités sur le contingent d'entreprises qui, pour des motifs divers, pourrait être inéligible aux dispositifs mis en place afin d'organiser pour celui-ci un soutien exceptionnel. Les commerces de centre-ville, entreprises à part entière déjà très éprouvées par la période des gilets jaunes ont d'ores et déjà accès aux dispositifs mis en œuvre et bénéficieront d'un effort particulier sous des formes à préciser et pour accompagner la période de reprise.

Agriculture : les circuits courts, nouveau paradgime économique

Pour ce qui est de l'agriculture, les dispositifs sont différents et relèvent de fonds spéciaux. Dans ce secteur, celui de l'agriculture méditerranéenne, maraîchage et arboriculture, la Chambre d'agriculture qui travaille depuis longtemps sur la mise en place méthodique de circuits courts voit son orientation en phase avec la satisfaction des besoins actuels que met en lumière le confinement.

La reprise à moyen et court terme

Il existe deux scénarii, celui de l'entreprise qui, sur le moyen terme, conserve un carnet de commandes rempli et celui des entreprises qui ont une activité de court terme, qui repartira dès au jour du déconfinement. C'est en particulier le cas des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Des actions de promotion seront mises en œuvre pour assurer la relance du tourisme. Dans la phase à venir du déconfinement, un accompagnement en ingénierie des entreprises est prévu notamment pour celles qui devront appliquer des mesures sanitaires spécifiques pour la reprise de leur activité.

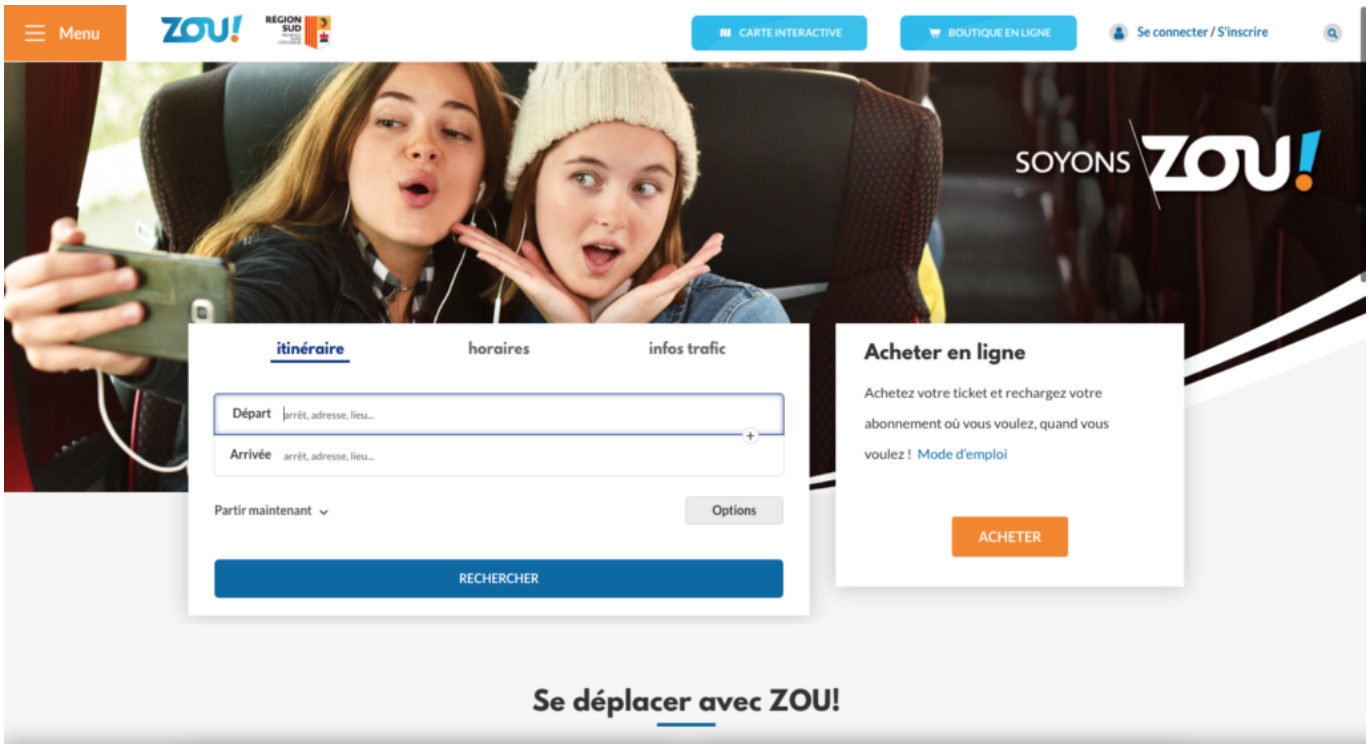
L'aspect sanitaire

Enfin, sur l'accompagnement sanitaire de la population, l'ensemble des partenaires s'est accordé sur l'absence de directives claires du Gouvernement inhérentes aux modalités du déconfinement, notamment en besoin de matériel de protection pour les répondre aux demandes de fonctionnement des services publics, des établissements hospitaliers ou des Ephad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et leur personnel.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Un portail unique pour se déplacer en Paca



Les associations avignonnaises, Latitudes et Actes (Acteurs pour la culture, le tourisme et l'économie solidaire) organisent la 10e semaine de l'environnement.

Dans la continuité de sa démarche pour simplifier les usages afin d'encourager les transports en communs et la multimodalité, la Région Sud fait évoluer son portail 'Zou !', inauguré en 2018, en une plateforme qui regroupe sur un unique site web l'en- semble de ses services régionaux de transport. Train, tram, métro, bus, voiture ou vélo... le portail propose désormais aux usagers la meilleure manière de se déplacer en Provence- Alpes-Côte d'Azur (Paca) ainsi que toutes les informations nécessaires sur ces moyens de transport (lignes, arrêts de bus, horaires...). Le portail est également doté d'une e-boutique qui facilite la prise de billets sur l'ensemble du réseau 'Zou !' ou la réservation d'un abri à vélo sécurisé.

Permettant également l'actualisation du trafic en temps réel ainsi que la possibilité de créer un itinéraire complet et détaillé, la Région Sud entend faire de 'Zou !' le portail de référence français en matière d'inter- modalité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

63 M€ pour la culture



Le Conseil régional de Provence- Alpes-Côte d'Azur s'est engagé à attribuer à la culture près de 63M€ millions pour l'année 2020. C'est ce que vient de rappeler Renaud Muselier, président du Conseil régional, lors d'une rencontre avec les représentants locaux des syndicats du Spectacle Vivant avec l'Union syndicale des employeurs du secteur public du spectacle vivant (USEP-SV), le Syndicat national des arts vivants (Synavi) et le Syndicat des musiques actuelles (SMA). Ce budget régional pour la culture est en augmentation de18,6% par rapport à 2019.Il représente cette année 39M€ en fonctionnement et environ 24M€ en investissement. Ce montant représente 3,4% du budget global de la Région.

« Les actions développées par notre collectivité favorisent, non seule- ment les équipements structurants et les festivals emblématiques qui participent à l'attractivité de la région, mais également la création indépendante, le renouvellement des formes artistiques et les actions d'éducation artistique et culturelle ou d'égalité d'accès de tous à la culture », a expliqué Renaud Muselier.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que la Région souhaite également entamer une réflexion sur une nouvelle étape de la décentralisation culturelle en Provence-Alpes- Côte d'Azur dans le cadre de la rédaction du

Ecrit par le 11 novembre 2026

futur Contrat de plan Etat-Région 2021/2027.